

La chouette chevêche : chronique d'une mort annoncée ?...

Didier CLEC'H

La chouette chevêche ou chouette d'Athéna de A à Z. Portrait, habitat, vie et survie dans un vingtième siècle semé d'embûches allant du remembrement au DDT via les poteaux creux de France Télécom et la circulation routière.



Ici cachée dans la frondaison d'un pommier ou d'un chêne têtard, là posée au pied d'une cheminée, ailleurs adossée à une falaise face à l'océan, une forme ronde, présence discrète, statue de chair dans un décor figé. Éternité de l'instant. Éternelle la chevêche ?

Un peu d'histoire ...

Il n'est pas facile de retrouver ou de reconstituer l'histoire de la chouette chevêche en Bretagne. Cette recherche se perd vite dans les brumes de notre histoire ornithologique... Tout au plus, savons-nous qu'originaires du bassin méditerranéen, elle a peu à peu, profitant des défrichages, vu son aire de répartition s'étendre. Chaque arbre de la forêt primitive abattu représentait pour elle une nouvelle chance d'expansion. Aujourd'hui, paradoxe de la situation, un arbre que l'on abat signifie au contraire destruction d'un site potentiel de nidification, et donc rétrécissement d'un territoire...

L'on considère souvent que le bocage constitue le milieu type de la chevêche

dans l'ouest de la France. Mais a-t-elle attendu le développement du bocage breton au 18^e et 19^e siècle pour s'y installer, ou était-elle déjà présente et s'y est-elle adaptée ?

Le milieu forestier fermé ou les landes ne lui convenant pas, on peut en effet s'interroger sur la répartition et l'état de ses effectifs tout au long des siècles... Les ouvrages du XIX^e siècle et du début du XX^e la considèrent « commune », qualificatif particulièrement imprécis (quelle densité ?, quelle répartition ?) qui sera repris par les ornithologues des années cinquante et soixante.

Oiseau de malheur ?

On pourrait penser que la Bretagne avec sa richesse culturelle, ses contes et légendes donnerait une large place aux rapaces nocturnes dans la culture populaire. Si l'effraie est souvent associée, dans les intersignes annonçant un malheur à la chouette de l'Ankou, symbole de la mort, il est très rare de trouver trace de la chevêche dans la tradition bretonne. Il est



La chouette chevêche en Bretagne et Loire Atlantique - Répartition communale (1990 - 1995). Les zones noircies indiquent une nidification certaine ou présence d'un mâle chanteur ; les zones hachurées signalent une recherche restée vaine.

pourtant difficile de croire qu'elle ait pu ne pas être remarquée, alors que sa propension à se montrer le jour aurait dû lui enlever tout anonymat. Mais n'est-ce pas justement son comportement diurne, qui lui enlève un peu de son mystère ?... Mystère qui fait la sève des histoires que l'on se racontait le soir à la veillée...

On a une illustration de la confusion qui règne dans beaucoup d'ouvrages en lisant « L'oiseau de nuit » un conte de Madeleine Desroseaux écrit en 1932. On trouve en effet ces quelques mots :

« Je n'ai plus soif... Un oiseau de nuit, dis-tu ?... Qui sait si ce n'est pas plutôt er chevech »

« Er chevech, l'orfraie. Je l'ai déjà rencontré. Je m'en souviens comme d'hier, car j'ai bien cru que j'allais mourir (...) Dans la montée de Langonan, un oiseau qui traverse la route avec un grand bruit d'ailes vint me frôler le visage. Instinctivement, je tirai sur les rênes, mon cheval recula, cabré sous le mors(...) J'échappai cette fois. N'empêche que la mort m'avait guetté derrière le talus. »

Et un peu plus loin

« Quellec le sabotier a vu " er chevech »

frapper à la fenêtre de Kérysan, la veille de la mort du maître ; il ressemble à une chouette, à part qu'il est noir et blanc comme un drap mortuaire. »

La chevêche, paraît ici être confondue avec la chouette effraie mais rien n'est sûr car la chute finale crée le doute. Alors, quel est donc cet être blanc et noir qui frappe à la fenêtre et qui ressemble à une chouette ?...

Ce type de littérature n'apportera donc guère d'éléments dans notre recherche de précision historique, mais tout au plus, constituera un bon indicateur du niveau de la vulgarisation scientifique de l'époque.

Un peu de toponymie...





Cette jeune chevêche est prête à quitter son nid (en haut à gauche) ; pour cette jeune chevêche « tombée » au sol, une période dangereuse commence... (en haut à droite) ; chouette dans un arbre creux du marais de la zone ouest de Rennes vers 1960 (milieu à gauche) ; où l'on comprend l'appellation de chouette aux yeux d'or... (milieu à droite) ; jeune chevêche prenant le soleil (en bas à gauche) ; chevêche adulte posée sur son perchoir en falaise maritime.

Cavan, village des Côtes d'Armor s'enorgueillit de l'origine de son nom (Cavan est un mot d'origine gauloise dont la forme latinisée est *cauannus*), et fête ses chouettes chaque année.

Parfois, les chouettes ont donné leur nom à des lieux dits, à des hameaux ou enco-

re à des maisons. Ainsi Ker Gavan à Mespaul ou Plounéour Ménez (29), Ker-Gauenn à Elliant ou Scaër (29), Roc'h Gouenn à Penvénan (22), Roz Ar Gouenn à Landeleau (22) ou encore Neis-Caouen, le nid de la chouette, à Landévennec (29). Mais l'histoire s'écrit aussi au présent. A Cléder, dans le Nord-Finistère, la nouvel-

le propriétaire d'une maison où vivait une chevêche va l'appeler Ty Gaouenn. Dommage que la rénovation de cette maison ait contraint l'oiseau à s'en aller...

Il est souvent difficile en langue bretonne de faire la part de ce qui se réfère à la chouette de ce qui se réfère au hibou, et à plus forte raison de trouver trace des différences linguistiques entre les chouettes et les hiboux. Si labous noz, oiseau de nuit, *ar kouenn* ou *ar gouenn*, chouette ou hibou, sont largement utilisés, il existe des appellations locales non dénuées d'intérêt.

En Cornouaille, *ar labous pot*, en vanne-tais *ar garmelod* selon E. Lebeurier, la chouette des pommiers en Ille-et-Vilaine, *ar kouenn vihan* ici ou là.

Récemment, les jeunes du club CPN Antirouille de Brest ont rencontré dans le haut-Léon un agriculteur qui les mit sur une autre piste. Ici la chevêche c'est *kaz réo* (chat de gelée) ou *penn kaz* (tête de chat). La référence au chat s'applique parfaitement bien à la chevêche : tête ronde, yeux jaunes, cris-miaulements, mais la hulotte, elle aussi, a déjà bénéficié de la comparaison, le fameux chat-huant, et le Hibou moyen-duc pourrait lui aussi prétendre à ce rapprochement.

Chevêche, où es-tu ?

Comme nous l'avons déjà dit, la chevêche était considérée comme un oiseau commun en Bretagne jusqu'aux années 50. Est-ce à dire qu'elle était uniformément répartie, que ses populations étaient aussi nombreuses au nord qu'au sud, à l'ouest qu'à l'est ? Il est peu probable que cela soit conforme à la réalité. Nous resterons cependant dans l'ignorance car il n'existe, en Bretagne, aucun travail sur cette espèce avant 1986. On peut néanmoins penser qu'il est probable que les zones aujourd'hui



Le bocage briéron constitue l'un des biotopes les plus favorables à la chevêche (en haut) ; cette maison en ruines, est représentative de l'habitat de la chevêche «léonarde» (en bas).

désertées ou dont l'implantation est très réduite, étaient déjà les plus faibles. De même, il est probable qu'un effet péninsule puisse jouer justifiant une densité moindre au fur et à mesure que l'on va vers l'ouest. Le travail de prospection mené par le GOB et par le GOLA en Loire-Atlantique n'ayant bien entendu pas pu couvrir toute la région, la carte de répartition de la chevêche n'est constituée que de tâches, reflets de la prospection. Pourtant certains secteurs « blancs » ne reflètent pas que l'absence de

Lieu	Dépt	Année	Résultats	Surface	Auteur
St Donan	22	1993	7 secteurs occupés	26 km ²	S. Mauvieux
District de Rennes	35	1988-1989	présence sur 26 points		D. Montfort
Sucé sur Erdre	44	1993	2 couples au km ²	14 km ²	R. Musseau
Montbert	44	1993	0,6 mâle chanteur/km ²	54 km ²	Peneau-Grolleau
Autour de la G ^{re} Brière	44	1992-1993	0,51 mâle chanteur/km ²	523 km ²	D. Raboin. J. Bourlès
Haut-Léon	29	1994	20 nidifications certaines	65 km ²	D. Clec'h
Loire-Atlantique	44	1992	estimation de 1 000 couples		B. et M. Lebasclé

Quelques données sur la densité de la chevêche dans l'ouest.

Le comptage nocturne

Il est sans doute utile de préciser la « valeur » de chacun de ces résultats. Le nombre de mâles chanteurs correspond à une recherche nocturne, souvent avec utilisation de la méthode dite de la « repasse ». On imite le chant d'un mâle, et si le territoire est occupé (on considère que celui-ci couvre une surface circulaire de 500 m de diamètre, soit 0,8 km², autour du point d'émission du chant) le mâle « local » réagit en chantant. On estime qu'un mâle chanteur est apparié et que selon toute probabilité, il y aura reproduction. Cette méthode, qui n'est pas sans créer des perturbations à l'oiseau (stress, etc...) et doit être utilisée avec modération, est à priori fiable, 80 % des mâles chanteurs présents répondant à un stimuli. Elle pose néanmoins quelques problèmes méthodologiques. La surface d'émission n'est pas aussi fiable sur le terrain que sur le papier (présence de haies, bruits parasites etc...). Les conditions météorologiques parfaites nécessaires (ni vent, ni pluie) ne peuvent être réunies chez nous qu'un faible nombre de soirées entre mi-février et fin avril, soit durant la période la plus favorable pour cette prospection. La recherche sur une grande surface est donc difficile à effectuer, quand on sait que l'on ne peut guère faire mieux qu'une quinzaine de points dans une soirée, et qu'il convient d'effectuer deux passages, séparés de quelques semaines sur le même point. Parfois, on doit se contenter de conditions météorologiques moyennes. L'aptitude au chant varie suivant les couples (certains sont « muets »), suivant la période de l'année, suivant le moment de la nuit, suivant la phase de la lune et sans doute aussi, suivant des paramètres que l'on ne maîtrise pas

encore... Cette méthode peut entraîner soit des surestimations, soit des sous-estimations. Le cas de la sous-estimation a déjà été approché : cas de couples muets, d'autant plus nombreux que la densité donc les sollicitations sont faibles, couverture trop lâche, mauvaises conditions pour effectuer la repasse etc...

La surestimation provient de deux origines. Sur un point donné, l'observateur pourra compter deux fois le même oiseau qui se sera déplacé, ou comptabilisera toutes les réponses (mâle ou femelle) entendues. Une autre source d'erreur viendra de la portée du chant. Lorsque les conditions sont bonnes le chant peut se faire entendre jusqu'à 1 km500 en terrain dégagé. Des points d'écoute trop rapprochés feront que cet oiseau sera compté deux fois ou plus. Quand on sait que des points d'écoute trop éloignés laisseront par ailleurs et suivant les conditions, des zones non prospectées, on mesure bien la difficulté de l'entreprise. Pour ma part je préconise une recherche dans trois directions. Une recherche nocturne avec « repasse », en mars-avril, pratique pour avoir une idée des populations présentes, une recherche diurne avec discussion avec les habitants (agriculteurs notamment) pour mieux localiser les sites de reproduction qui pourront aussi être découverts par une recherche crépusculaire et nocturne en juin-juillet. Une population d'oiseaux se mesure à partir du nombre de couples nicheurs. Les densités évoquant le nombre de mâles chanteurs doivent donc être considérées comme des valeurs approchées demandant à être précisées.

prospection. Parfois, celle-ci a eu lieu mais est demeurée vaine (crêtes des Monts d'Arrée, sud-ouest du Léon...). On ne connaît actuellement aucun site de reproduction à l'ouest d'une ligne Brest-Ploudalmézeau.

En 1986, M. Le Corre effectue la première étude de la densité de population, en Loire-Atlantique, dans la région d'Herbignac, zone de bocage plutôt dense avec des restes de vieux vergers autour des bourgs, et trois bois de 50 ha. Sur une surface prospectée de 72 km², il compte entre 47 et 51 mâles

chanteurs, soit une densité de 0,65 chanteur au km². Par la suite, la situation de plus en plus préoccupante de la chevêche fera qu'ici ou là des recherches s'effectueront. En Bretagne, le GOB lancera une enquête en 1990.

On note aussi son absence en forêt ou en périphérie de celle-ci, sur les îles (sauf peut-être à l'île de Batz), dans les secteurs de vignobles en Loire-Atlantique, mais en revanche, une bonne présence est enregistrée sur les bords de Loire (dont les îles).

En France, les meilleures densités moyennes sont comprises entre 0,6 et 0,8 couple nicheur par km² (Genot, 1994).

Chevêche qui es-tu ?

La plus petite des chouettes bretonnes, 22 cm de long, 55-60 cm d'envergure n'impressionne pas son monde. Brune, ses petites tâches blanches, lui donnent de loin une coloration qui varie du gris au brun.

Espèce des espaces ouverts ou semi-ouverts, elle affectionne les prairies, les champs de cultures légumières du haut-Léon, les vergers d'Ille-et-Vilaine ou de Loire-Atlantique, les falaises rocheuses du Finistère ou le bocage dense comme celui qui entoure le marais de la Grande Brière. Tout au plus lui faut-il des perchoirs (parfois, il s'agit d'un fil électrique ou téléphonique), des cavités pour nicher ou se reposer, et une végétation au sol de faible hauteur.

Les sites de reproduction, pour cette espèce cavernicole, sont assez variés : cavité dans un arbre, dans un mur, dans une falaise, (littorale ou en carrière) et parfois même, un tas de bois ou un terrier de lapin (réserve du Cap Sizun, 1969) peut suffire. Des disparités d'habitats existent au sein de la région. Si la pierre (falaise, bâti, etc...) semble être prépondérante dans l'ouest de la péninsule, les arbres paraissent être plus utilisés vers l'est (Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine). Souvent abrité du vent dominant, ces cavités s'ouvrent à l'Est ou au Sud. Elle peut nicher à terre mais tout aussi bien dans les hautes cheminées d'un manoir à plus de 15



La chevêche peut-être facilement observée en plein jour.

m du sol. Sur son territoire on notera très souvent une mosaïque de milieux : des haies avec « têtards », des cultures céréalières ou légumières. Elle ne sera guère éloignée de l'homme (hameau ou village), mais il est vrai qu'en Bretagne, l'homme est partout présent...

Son régime alimentaire, varié, est composé d'insectes, de vers de terre, de micro-mammifères voire de petits passereaux.

La formation du couple s'effectue en hiver mais la période des amours bat son plein en mars-avril. La période de chant démarre en février, se poursuit jusqu'en avril, s'interrompt en mai pendant la couvaison pour reprendre en juin-juillet. Les accouplements auront lieu en mars-avril, les

**La taille
des arbres en
«têtard»
garantit
la présence
future
de cavités
de nidification.**





La réutilisation des poteaux creux est interdite. Ici pourtant, un golf a pu bénéficier de ces supports pour installer une clôture (en haut) ; la mortalité routière touche les jeunes à l'envol ou les parents pendant la période du nourrissage (en bas).

œufs au nombre de 4-5 sont déposés au fond du trou. Quatre semaines plus tard, les œufs éclosent, et au bout de 34-35 jours, les jeunes chevêches qui ne seront plus que 2 ou 3 effectueront leurs premiers vols. Souvent, les jeunes « s'envolent » prématurément et choient au pied du nid où ils passeront plusieurs jours avant de retrouver les airs. Proies faciles pour un chat, un chien, une fouine en maraude...

Pour ceux qui auront réussi à s'envoler la vie se révélera encore pleine d'embûches.

De multiples agressions

La chouette chevêche régresse dans le nord, le centre et dans l'ouest de l'Europe. Les causes en sont diverses et agissent de façon cumulative. S'il existe des facteurs « internes » à l'espèce, faible taux de reproductivité, absence de seconde ponte, fragilité au moment de l'envol, les facteurs « externes » liés aux activités humaines jouent un rôle considérable. La chevêche semble être l'archétype de l'espèce victime d'une certaine modernité. Le XX^e siècle est le siècle de la communication : progrès formidable pour l'humanité mais qui engendre pour la nature des effets destructeurs. Les moyens de transport ont permis aux hommes de se rapprocher, mais leur impact est considérable. La construction de routes, de voies de chemin de fer créent de véritables saignées dans le milieu. Un « no chevêche's land » se crée de chaque côté de ces voies rapides. Je ne connais pas de site de chevêche situé à moins de 1 km d'une voie express ou d'une autoroute. Il en est de même pour les voies de chemin de fer. Le phénomène se vérifie pour des routes nationales ou pour des voies à forte circulation.

Si l'on étudie ce phénomène pour la Bretagne, et si l'on simplifie le calcul en ne tenant compte que des axes routiers à quatre voies, soit environ 800 km de route, on arrive à une surface de 1 600 km² rendue inhospitalière pour cette espèce. Faites le même calcul pour les voies ferrées et pour les autres routes à circulation importante et vous aurez une petite idée de ce phénomène. Au delà du nombre de cadavres relevé au bord des routes, l'étude des sites actuels de reproduction révèle aussi l'importance de ce phénomène pour cette espèce.

Batiments	arbres	autres	total
48 (53,3%)	30(33,3%)	12(13,3%)	90
dont 28 cas dans le haut-Léon	pommiers : 12 chêne : 11 merisier : 1 poirier : 1 cerisier : 1 frêne : 1 indét: 3	falaise littorale : 4 carrière : 3 talus : 1 tas de bois : 1 nicheur : 1 mur de fortification : 1 muret dans dunes : 1	

Sites de nidification de la chouette chevêche en Bretagne. (Etat au 01.01.1994)

« Des quêteurs de parole »

Depuis 1990, les jeunes du club CPN Antirouille de Brest parcourent la campagne léonarde à la recherche de la chouette chevêche.

Leur expérience est originale, unique. Tels des ethnologues, quêteurs de la mémoire des anciens, ils frappent ici ou là, questionnant l'agriculteur au champ ou à la maison, à la recherche d'informations ou d'éléments leur permettant de découvrir de nouveaux sites de nidification. Démarche née du hasard, un agriculteur leur confiant un jour une information pertinente, qui fut systématisée. Des centaines de contacts furent pris. De cette multitude de rencontres naquit une expérience précieuse. Quelques préjugés tombèrent. L'ouverture des personnes rencontrées surprit les citadins. Pas de porte qui claque mais plutôt des visiteurs que l'on retient, faut-il le dire parfois autour d'une bolée de cidre ou d'un goûter. Ici la chevêche n'a pas à craindre de destruction volontaire... Beaucoup de sites, aujourd'hui désertés par ce rapace nocturne, restent habités par des personnes qui évoquent avec nostalgie la présence familière de cette chouette. C'est au cours de ces entretiens que l'un vous apprend que cet oiseau est appelé ici *pen kaz* ou qu'un autre vous explique qu'autrefois on offrait une chouette en guise de porte-bonheur pour les jeunes mariés. Des quiproquos naissent parfois qui font dire à une dame « c'est combien », mais c'est aussi le bonheur de visionner un vieux film amateur tourné en 8 mm. Séance improvisée dans un coin du salon où l'image incertaine leur fit découvrir de jeunes hulottes. L'expérience du contact grandit. Parler de chouette manque de

sens ? Evoquons le hibou, et les langues se délient. Ici, la présence d'une chouette semble évidente : oui mais laquelle ? La hulotte omniprésente dans les bois, l'effraie très présente autour du bâti ou encore la chevêche ? Comment faire ? Peu à peu, ils découvrirent que le caractère diurne de cette chouette était un véritable « sésame ». De toutes ces rencontres naquit un film « *Pen kaz, une chouette parmi les hommes* » qui, à travers quelques portraits, illustre la relation tissée entre des agriculteurs léonards et la chouette d'Athéna.

Et si la chouette n'est pas là, la conversation glissera sur un autre sujet. Ils y découvriront le désarroi d'une profession aujourd'hui mal aimée, prisonnière d'un système qu'elle ne peut ou ne veut condamner.

Connaître c'est bien, mais ne peut satisfaire ces jeunes passionnés. Un véritable plan de protection est mis en place : bouchage des poteaux creux des Télécom, pose de nichoirs, information dans les écoles, édition d'une plaquette de sensibilisation du grand public, petits chantiers d'aménagement de sites... Les initiatives se multiplient. Bientôt se seront les agriculteurs via les canaux « officiels » qui recevront un vade-mecum, mais aussi les municipalités qui seront responsabilisées.

Demain, si la Chouette chevêche chante encore dans la campagne léonarde ce sera peut-être à ces jeunes qu'on le devra...

Didier Clec'h

Les jeunes au moment de l'envol, ou à la recherche d'un territoire et effectuant pour cela des déplacements allant jusqu'à 15 km, seront les principales victimes. Les parents quant à eux, au moment du nourrissage des jeunes risqueront de connaître le même sort à proximité du nid. En Grande-Bretagne, Glue (1973) évaluait l'impact de la circulation routière à 3 % des décès entre 1910 et 1954, ce taux est passé à 20 % entre 1955 et 1969.

Pour rapprocher les hommes, Graham Bell a inventé le téléphone, et France Télécom le commercialise. Un fil suffit, mais soutenu par des poteaux métalliques creux qui se sont avérés meurtriers pour les animaux cavernicoles (qui vivent dans des trous comme la chevêche) à la recherche d'un abri, d'un site de reproduction.

En 1990, la section d'Ille-et-Vilaine de la SEPNEB, lors d'une opération d'arrachage

de poteaux effectués le bilan suivant : 32 poteaux analysés et 8 cadavres de chevêche. 400 000 poteaux ont été implantés en Bretagne à partir de 1972. Le déclin était certes déjà amorcé, mais ce phénomène accéléra la régression d'une espèce fragilisée par les modifications de son milieu.

Mais le XX^e siècle est aussi le siècle de la science, de la productivité, de l'efficacité. Les méthodes agricoles se devaient d'être rationalisées. Elles l'ont été avec une intensité, une brutalité, à une échelle telle, que cette période s'oppose avec force à la lente évolution des paysages vécue jusque là. L'adaptation devenait impossible pour la chevêche dans de telles conditions. Un remembrement effréné, 157 000 km de talus détruits de 1944 à 1981, des machines efficaces, de « nouvelles » cultures (maïs...), et pour garantir le succès, l'utilisation de produits phyto-sanitaires. Le DDT et autres organochlorés firent leur



La pose d'un nichoir doit être réfléchie. Celui-ci, placé sous un hangar, vise à redonner un site de reproduction à une chevêche expulsée pour cause de rénovation de maison.

Vos données sont importantes

Les données ornithologiques sont à la base du travail de protection. Envoyez les données de chevêche au G.O.B.:

GOB
B.P. 38
29281 BREST
Tél : 02 98 41 88 37

œuvre, les insectes disparaurent ou se rarifièrent et les chevêches chassées par l'agriculture moderne disparaurent sur la pointe des serres...

Dans les années 50, on vit peu à peu la destruction des vergers dont le développement était régulier depuis le XIX^e. Plus de vergers, mais où allait pouvoir se réfugier la chouette des pommiers ? Les besoins en bois de chauffage diminuèrent. L'élagage devenu inutile, les haies sauvegardées du remembrement ont été laissées à l'abandon. Les arbres têtards, du nom donné pour leur « tête » importante résultat d'une taille régulière, n'avaient plus de raison d'être... Mais la chevêche risque aussi l'électrocution sur les pylônes d'EDF, la noyade dans les abreuvoirs, la chute dans des cheminées, ou l'impact des tirs de névrosés de la gâchette. Vous avez ainsi une idée de la course d'obstacles à laquelle se livre la jeune chevêche pour devenir adulte.

Mais si l'homme fait subir sa loi, la nature ne facilite pas toujours les choses. Les hivers rigoureux quand l'enneigement se prolonge (hiver 62-63, 84-85), écrête encore un peu plus les populations dans lesquelles certains prédateurs auront déjà cherché leur pitance. Impact vite compensé dans des populations en équilibre mais qui peut devenir dramatique pour une espèce en régression. La chevêche disparaît donc d'être inadaptée à la société moderne. L'homme, qui historiquement lui a été favorable, appuie aujourd'hui de l'autre côté du balancier. De façon irrémédiable ?

Les actions de protection

La chevêche, oiseau de faible fécondité, ne peut compenser ses pertes (contrai-

La chevêche léonarde

C'est ici en pays léonard, au coeur du pays du chou-fleur et de l'artichaut qu'une enquête spécifique se développe. Ses objectifs : mieux connaître la population nicheuse, sa densité, et son évolution. Un vaste secteur délimité au sud par la voie rapide Brest-Morlaix, à l'est par la Penzé et à l'ouest par un axe Goulven-Plouedern est concerné. Au total 540 km² environ. A l'intérieur de cette surface un secteur de 128 km², soit le quart de la surface totale, a été privilégié couvrant les communes de Cléder, Lanhouarneau, Plouvorn, Plouzévédé, Sibiril, Tréflaouénan. Des recherches importantes y ont été menées. Aujourd'hui, nous pouvons avancer quelques résultats. Chaque année de 26 à 33 sites de nidification sont suivis, soit une densité de 0,20 à 0,26 couples nicheurs par km² (ce chiffre constitue bien entendu un minima, tant il est vrai que l'on ne peut garantir l'exhaustivité des recherches). Moyenne modeste si on la compare à celles obtenues par ailleurs, mais moyenne encourageante quand on sait qu'avant cette étude les données originaires du haut-Léon étaient pour le moins sporadiques... La densité est-elle plus forte ici que dans d'autres parties du Finistère ? Ce secteur est-il un noyau de résistance au sein d'une population en régression ? L'état des populations du bas-Léon tendrait à le prouver mais avant de conclure hâtivement, il conviendrait d'effectuer des études approfondies sur d'autres secteurs.

Le biotope concerné apparaît au premier coup d'oeil particulièrement monotone : la culture du chou-fleur et de l'artichaut semblent omniprésentes. La réalité s'avère être plus complexe, situation que met en évidence la car-

tographie jointe illustrant l'état du couvert végétal au moment du nourrissage des jeunes (début juin). Une mosaïque apparaît où dominent cependant les cultures basses qu'affectionnent particulièrement la chevêche. Une végétation peu élevée, des perchoirs en nombre suffisant, encore faut-il trouver des cavités pour assurer le couvert de la progéniture. Ici, en pays léonard, c'est le bâti qui est exclusivement utilisé. Du modeste appentis au magnifique manoir, en passant, par des bâtiments d'élevage hors-sol, la chevêche établit sa demeure dans tous les types de bâtiments.

Il nous est aussi possible de noter la destruction de l'espèce par la circulation routière (11 cas en quelques années, ce qui n'est pas rien quand on sait qu'un cadavre gît le plus souvent sur la chaussée et non sur les bas-côtés ce qui le rend très vite non identifiable...) ou la disparition de sites suite à la rénovation de bâtiments (7 cas). L'espèce déserte la zone littorale dominée par l'habitat pavillonnaire. Elle est aussi, semble-t-il, absente des fonds de vallée occupés plutôt par la chouette hulotte.

Globalement la dynamique de population semble être encore suffisante puisqu'en mars-avril 1993 un adulte tué sur la route est très vite remplacé sur un site qui donnera 2 jeunes à l'envol. Cela étant, les sources d'inquiétude demeurent. Ainsi, sur la commune de Cléder, 4 couples ont disparu en 2 ans et par ailleurs de nombreux sites sont en danger (projets de rénovation ou de destruction de bâtiments).

Didier Clec'h



Végétation haute

Couverture végétale «haute»
(défavorable à la chevêche)
0,195 km²
(soit 25 % de la surface totale)

Végétation basse

Couverture végétale «basse»
(favorable à la chevêche)
0,445 km²
(soit 57 % de la surface totale)

 artichauts « hauts » : 11,5 %

 choux « hauts » : 2,56 %

 céréales : 7,7 %

 friches hautes : 3,2 %

 oignons : 0,5 %

 prairies : 26,9 %

 choux coupés : 3,9 %

 pousses d'artichauts : 5,1 %

 terrains nus : 20,5 %

Occupation du sol autour d'un site de reproduction (au centre du cercle de 500m de rayon), dans la région du haut-Léon, début-juin.
Cette étude qui couvre une surface de 0,64 km² théorique (soit 82 % de celle-ci) ne tient pas compte de la surface occupée par les routes, les bâtiments, la « périphérie » des fermes etc...

rement, mais jusqu'à quel point, à l'effraie). C'est donc sur les facteurs « externes » liés à l'homme, qu'il nous faudra agir pour espérer voir se maintenir un réseau suffisant de reproducteurs. Les pistes sont nombreuses, quelques actions menées ont déjà donné des résultats non négligeables, mais la route reste longue et demandera sans aucun doute d'autres mesures que les actions ponctuelles menées ici ou là. On ne peut cependant oublier d'évoquer des mesures simples qui permettront peut-être d'enrayer le processus de régression.

Tout d'abord, il convient de recenser et d'identifier le plus de sites de reproduction, et d'effectuer une évaluation de la pérennité de chaque site. Bien évaluer aujourd'hui c'est garantir demain une bonne mesure de l'évolution des populations.

De même, toute disparition d'un site doit être compensée. Ainsi la disparition d'un arbre, la rénovation d'une maison où niche une chevêche doit être compensée par l'installation de plusieurs nichoirs ou l'aménagement de cavités dans le secteur, même s'il existe, à priori, d'autres sites potentiels de nidification à proximité.

Il faut aussi diffuser une information claire au grand public lui indiquant les bonnes démarches à entreprendre quand on trouve une chouette blessée ou un jeune. Ce travail a été réalisé dans le Nord-Finistère.

Par ailleurs, il faut éradiquer le problème des poteaux creux des Télécom. L'utilisation des bouchons en plastique est à proscrire. Aujourd'hui, il convient en effet d'exiger l'utilisation exclusive des bouchons en métal. Le remplacement des poteaux métalliques par des poteaux « bois », ou l'enfouissement des lignes prendront du temps. Il serait souhaitable d'envisager une opération systématique de remplacement des bouchons « plastique ». Observez les lignes et vous serez vite fixé sur leur durée de vie. Une main d'œuvre potentielle existe, la solution technique est trouvée. Le financement pour les Télécom ne représenterait qu'une faible part du budget publicitaire... Seule manque la volonté politique ou la pression associative...

Enfin, il faut aussi se battre pour une agriculture plus soucieuse de la biodiversité des campagnes. Une agriculture et une culture des paysages qui prendraient en compte les conditions pour une biodiver-



Le bouchage systématique des poteaux creux, opération fastidieuse, est indispensable pour éliminer définitivement ce facteur de mortalité.

sité (présence de talus avec haies, réduction de l'emploi de pesticides etc...). Le problème posé par la circulation routière ou ferroviaire, problème important pourrait susciter une réflexion spécifique qui permettrait peut-être d'avancer des propositions d'aménagements routiers ou ferroviaires voire d'équipements techniques à placer sur les véhicules...

Et demain ?

La chouette chevêche a traversé les âges. Célébrée à Athènes, l'homme souvent involontairement a contribué à son expansion. Cette longue période (plusieurs millénaires) que l'on évoque en quelques lignes n'a probablement pas été pour la chevêche une période d'expansion uniforme. Des périodes de croissance rapide ont pu succéder à d'autres moins fortes ou même à des reculs. Aujourd'hui, avec nos visions frappées d'ethno-centrisme, nous

Les gestes qui sauvent

Des petits sont tombés du nid

- Ne pas les nourrir
- Les placer en hauteur, en sécurité
- Les laisser tranquilles, les parents viendront les nourrir.

Une chouette est blessée

- La placer dans un carton dans lequel vous aurez percé des trous. Surtout pas de cage.
- Ne pas la déranger.
- Si l'intervention est rapide ne pas lui donner à manger, sinon lui donner des petits carrés de viande rouge coupés en dés de 1x1 trempés dans de l'eau.
- Ne pas lui donner à boire.
- Téléphoner d'urgence au :

02 98 41 88 37	Monsieur Clec'h
02 96 45 90 76	Monsieur Joncour
02 96 91 91 40	Station Ornithologique Ile Grande

considérons comme fondamentaux des mouvements qui ne sont que des « hoquets » à l'échelle historique.

La chouette chevêche régresse mais n'est pas éteinte en Bretagne. Tout est donc permis. Le pire, c'est à dire l'inaction des hommes et la poursuite de cette régression, ou le meilleur, c'est à dire l'adaptation de cette espèce aux nouvelles conditions du milieu (comme elle s'est adaptée au bocage, comme elle s'est adaptée à l'implantation des vergers au XIX^e), et l'intervention de l'homme lui sera indispensable pour inverser un processus dont il est par ailleurs largement responsable. C'est aujourd'hui qu'il nous faut répondre, parce

que la chevêche est encore là, parce qu'une espèce qui s'éteint c'est biologiquement inacceptable et humainement suicidaire...

Que vive cette présence, cachée sous la frondaison d'un pommier ou d'un chêne têtard, posée au pied d'une cheminée ou adossée à une falaise face à l'océan, forme ronde, présence discrète, statue de chair...

Pour en savoir plus

Ouvrages généraux :

JUILLARD M. 1985 - La chouette chevêche. Edition «Nos oiseaux», 242 p.

GENOT J. C. 1994 -La chouette chevêche. Eveil Editeur, 72 p.

Pour la Bretagne :

CLEC'H D. - La chouette chevêche en Bretagne GOB

Ar Vran Vol 4 n°2 Déc 1993, p. 5-34

Ar Vran Vol 5 n°1 juin 1994, p. 10-37

Pour la protéger :

Clec'h D. 1995 - 12 actions pour la chevêche Dossier Technique de la Gazette des Terriers Fédération des clubs CPN, 28 p.

Les photographies sont de l'auteur à l'exception de celle de la chevêche du marais de Rennes p.33 (Y. Plusquellec) et celle de la p.36 (P. Chefson).

Remerciements au Groupe Ornithologique Breton, à ses observateurs, aux jeunes du Club CPN Antirouille de Brest et à F. de Beaulieu pour ses corrections. Ce travail est dédié à Tifenn, Corinne et Nikolaz.

Didier CLEC'H est coordinateur de l'enquête « chevêche » au sein du Groupe Ornithologique Breton.



**Sensibiliser,
parler de
la chevêche
amène
parfois
à évoquer
la situation
de la pêche...
Des deux,
qui connaît
le plus grand péril ?**